



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 24 : effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des services Antilles, Ecole des Arts, Pôle Nature de Vitrezay, Maison de la Forêt, Médiathèque, Maison de la Vigne et des saveurs, Parc des Labyrinthes Mysterra, Centre des congrès).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Monsieur COSTES Eliott en tant qu'agent d'entretien des bassins du 27 juin au 31 juillet 2022,
- Madame TESSONNEAU Cléa en tant qu'agent d'entretien des bassins du 27 juillet au 31 août 2022,
- Monsieur TESSIER Fabien en tant que surveillant de baignade du 27 juin au 26 août 2022,
- Monsieur MOTARD Mattéo en tant que surveillant de baignade du 28 juin au 31 août 2022,
- Monsieur PELLETIER Henri en tant que surveillant de baignade du 29 juin au 31 juillet 2022,
- Monsieur DUHANNEAU Alex en tant que surveillant de baignade du 29 juin au 31 juillet 2022 et du 22 au 28 août 2022,
- Madame RAVON Annelys en tant que surveillante de baignade du 29 juin au 29 août 2022,
- Monsieur LARROQUÈRE Anthony en tant que surveillant de baignade du 01 au 02 juillet 2022,
- Monsieur GUILLOTON Morgan en tant que surveillant de baignade du 01 juillet au 31 août 2022,
- Madame SILVESTRE Marine en tant que surveillante de baignade le 01 juillet 2022 et du 01 au 07 août 2022,
- Monsieur MÉNAGÉ Jérémy en tant que surveillant de baignade du 01 juillet au 31 août 2022,
- Monsieur GERMES Simon en tant que surveillant de baignade du 01 juillet au 16 août 2022,
- Madame MONOT Solène en tant que surveillante de baignade du 01 juillet au 19 août 2022,
- Monsieur GIRARD Nils en tant que surveillant de baignade du 09 juillet au 31 août 2022,
- Madame ARDOIN Paula en tant qu'agent d'entretien du 01 au 17 juillet 2022,
- Madame MOUCHELIN—BERTRAND Anna en tant qu'agent d'entretien du 01 au 31 juillet 2022,
- Madame VANDENABEELE Méline en tant qu'agent d'entretien du 01 juillet au 21 août 2022,
- Madame MAROC Marie en tant qu'agent d'entretien du 01 juillet au 21 août 2022,
- Madame RAFFIN Clara en tant qu'agent d'entretien du 01 juillet au 28 août 2022,
- Madame BOUCHET Margaux en tant qu'agent d'entretien du 04 juillet au 28 août 2022,

Fait à Jonzac,

Le **27 JUIN 2022**

Le Président

Claude BELOT

Communauté des Communes

de la Haute-Saintonge

7 rue Taillefer - CS 70002

17501 JONZAC Cedex

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge

Pour le Président, par délégation,

la 8^e Vice-Présidente étant absente,

le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESSON

